

La COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS verse 165 K€ à

l'incubateur [Innovact](https://www.innovact.com/) dans le cadre d'une convention pour soutenir l'accompagnement des startups (chiffre 2022). L'accompagnement prodigué par les équipes d'[INNOVACT](https://www.innovact.com/) Innovact a pour objectif d'analyser, aux côtés des porteurs de projets, l'ensemble des composantes de leur modèle économique afin que ce dernier soit performant et viable. La finalité de l'incubation est bien entendu la commercialisation, l'indépendance financière et enfin, l'industrialisation du produit. <https://www.grandreims.fr/> <https://www.innovact.com/>